



CHU DE REIMS



CONNEXION

LE JOURNAL INTERNE DU CHU

OCTOBRE
2015

N°2

ACTUALITÉS



L'UCA fête ses 10 ans

ZOOM SUR ...



Les 29e journées ARTLH

STRATÉGIE



Un pas de plus vers la mutualisation



QUALITÉ : MIEUX COMPRENDRE LA CERTIFICATION V2014

Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims s'engage dans la procédure de certification V2014, démarche novatrice d'amélioration et de sécurisation des pratiques reposant sur une analyse collective et pluridisciplinaire du parcours des patients.

EDITO

Le CHU de Reims s'engage, comme tous les établissements de santé, à assurer aux usagers la qualité et la sécurité des soins.

Cette volonté est désormais formalisée à travers une politique d'amélioration de la qualité et sécurité.

Depuis un an, nous nous préparons au temps fort que sera la visite des experts visiteurs de la Haute Autorité de Santé en mars 2016 afin de s'assurer que l'établissement mérite d'être certifié.

Une étape importante est déjà franchie puisque nous venons de transmettre le compte qualité à la Haute Autorité de Santé (HAS).

Pour mener à bien cette mission, le CHU a mis en place une gouvernance qui repose sur un comité de pilotage. Par ailleurs, des référents qualité et gestion des risques ont été désignés au sein de chaque pôle pour que la démarche soit déployée au plus près du terrain.

Prochaine étape, la visite des experts visiteurs de la HAS en mars 2016. Durant une semaine, ils se rendront sur le terrain pour auditionner les professionnels mais également le patient et son entourage à travers une méthode nouvelle et spécifique celle du patient traceur.



Françoise De Tommaso

Directrice Qualité et Gestion des Risques

La motivation de tous les professionnels du CHU est requise pour réussir cette échéance essentielle à la renommée de l'établissement. En effet, les résultats de la certification sont publiés et nous engageant dans la poursuite d'actions d'amélioration en particulier s'il y a des corrections à apporter par la suite.

Nous devons compter sur l'engagement de chacun, c'est indispensable pour l'établissement.

Nous le devons pour le bien-être et la sécurité du patient pris en charge au CHU de REIMS.



CHU DE REIMS

SOMMAIRE

CONNEXION - Septembre 2015



ACTUALITES

Bienvenue aux nouveaux internes

4|5



ACTUALITES

L'UCA fête ses 10 ans

6|7



ZOOM SUR ...

Les 29e journées ARTLH

8|9



DOSSIER

Qualité : Mieux comprendre la certification V2014

10|13



STRATEGIE

Un pas de plus vers la mutualisation

14



STRATEGIE

Les CUMP : Agir contre la souffrance psychique en cas d'urgence

15



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Les études promotionnelles : un dispositif « gagnant-gagnant »

16|17



AGENDA

18|19



LA PHOTO DU MOIS

20

BIENVENUE AUX NOUVEAUX INTERNES

Le 2 novembre prochain, 213 nouveaux internes en médecine prendront leurs fonctions dans les différents établissements de Champagne-Ardenne. Parmi ceux-ci, 95 sont internes en médecine générale et 118 relèvent d'autres spécialités.



Pour préparer cette arrivée, le CHU de Reims, le Comité des internes de Reims Champagne-Ardenne, la Faculté de médecine de Reims et l'ARS Champagne-Ardenne ont organisé ensemble, le vendredi 9 octobre, une journée d'accueil, en présence de M. Arnaud Robinet, député-maire de Reims. Durant cette journée, les nouveaux internes ont notamment pu bénéficier d'une réception à l'Opéra de Reims, suivie d'une soirée à l'Internat.

Le même jour a été signée une Charte régionale d'accueil et de formation des internes en médecine, visant à

accroître l'attractivité de la formation et favoriser l'installation des jeunes médecins en Champagne-Ardenne. Engagement fort des partenaires régionaux, cette charte s'attache notamment à améliorer l'accueil des

nouveaux internes et à renforcer leur information au moment de leur prise de fonction pour leur permettre de réaliser leurs stages de manière éclairée.





L'UNITÉ DE CHIRURGIE AMBULATOIRE DU CHU DE REIMS : 10 ANNÉES DE SAVOIR-FAIRE

L'Unité de chirurgie ambulatoire (UCA) célèbre cette année son dixième anniversaire ainsi que l'ouverture d'une extension de 6 places. Priorité ministérielle et de l'établissement, l'équipe de l'UCA est fière de contribuer à ce développement.



C'est en octobre 2005 que le professeur Malinovsky ouvre ce service novateur dans la prise en charge des patients. Dix ans plus tard, l'unité ouvre une extension de six places et dispose aujourd'hui d'une capacité d'accueil de 30 patients par jour. Ces 6 nouvelles places offrent la possibilité aux patients, qui en font le choix, d'être en chambre seule pour un meilleur confort.

Le 7 novembre à l'occasion de son dixième anniversaire, l'UCA ouvre ses portes au grand public. De 13 h à 16 h, l'équipe de l'unité vous accueillera pour vous faire découvrir le circuit du patient en chirurgie ambulatoire de son arrivée à sa sortie en passant par le bloc opératoire.



Une prise en charge novatrice

La chirurgie ambulatoire comprend les actes chirurgicaux programmés et réalisés dans le cadre sécurisé d'un bloc opératoire en vue de la sortie du patient le jour même sans risque majoré. Néanmoins, ce n'est pas l'acte qui est ambulatoire mais le patient. En effet, des actes de chirurgie de haute technicité, identiques à ceux réalisés lors d'une hospitalisation complète peuvent être effectués. La clé repose sur une prise en charge organisée et sécurisée afin d'assurer une hospitalisation de moins de 12 heures. Le patient est ainsi moins exposé aux risques infectieux et son rythme de vie n'est pas perturbé. Pour l'unité, le temps d'utilisation des infrastructures est optimisé ouvrant ainsi des opportunités de développer de nouvelles pratiques tant techniques qu'organisationnelles.

Chiffres clés

- moins de 12 h d'hospitalisation
- 3 238 patients reçu en ambulatoire en 2014 au CHU de Reims
- 3 975 interventions en 2014
- 18 chambres
- 120 %, c'est le taux de remplissage de l'unité en 2014
- 98% de satisfaction des patients
- 1% d'hospitalisation suite à des complications post-opératoire



Depuis 10 ans, l'unité de chirurgie ambulatoire a acquis une réelle expertise dans cette activité novatrice qui s'est considérablement développée et continue à se développer sous l'impulsion du docteur Mérol, responsable de la structure interne et médecin coordonnateur « *Un des défis majeurs et pilier de la réussite d'un tel projet est de fédérer équipes médicales et patients autour de cette activité. Au vu des nombreux bénéfices qu'offrent la chirurgie ambulatoire, tous sont globalement satisfaits.* ». Si les enjeux restent encore nombreux le docteur Mérol entend bien poursuivre dans cette voie. C'est dans cette perspective que l'unité accueillera en novembre 2015, des activités de chirurgie orthopédique permettant ainsi aux patients de bénéficier de cette prise en charge spécifique.



EN BREF ...

Lancement de la chaîne TV du CHU

Très prochainement, les patients pourront visionner la première chaîne interne de télévision du CHU de Reims. Elle est destinée à informer les patients sur leur séjour, leurs droits et leurs devoirs. Elle rappellera les principales actualités du CHU. Accessible sur le 1er canal, elle sera disponible à l'Hôpital Robert Débré, à l'Hôpital Maison Blanche et à l'AMH, et ce même si le patient n'a pas opté pour le service de télévision.

LES 29^e JOURNÉES D'ÉTUDE DE L'ARTLH



Pour la première fois le CHU a accueilli, les 4 et 5 juin derniers, les journées d'études de l'Association Nationale des Responsables des Transports et de la Logistique à l'Hôpital (ARTLH). Retour sur le déroulement de ces journées qui ont permis l'échange et le retour d'expérience.



La qualité au coeur des débats

Ces 29^e journées d'études, placées sous le signe de la qualité comme réponse aux enjeux de performance des fonctions supports, ont réunies 150 participants venus des CH, CHU et établissements publics et privés de santé de la France entière mais aussi de Suisse. Tables rondes et débats ont été animés par 21 intervenants.

Auparavant évoquée comme une approche réglementaire, la qualité est désormais un état d'esprit, une véritable culture. Dans le domaine de la logistique hospitalière, elle ne s'applique pas de manière obligatoire mais est néanmoins appréhendée de façon naturelle, afin que l'intégralité de la chaîne de soin réponde à cette démarche exigeante et nécessaire.

« Si autrefois la logistique était à la frontière des soins, elle est aujourd'hui partie prenante dans le processus de soins et les fonctions logistiques sont reconnues par tous les acteurs », souligne Azeddine ZAKARI, Directeur du Pôle Logistique, Infrastructures, Environnement du CHU de Reims. Il ajoute que « la qualité et la performance en logistique et transport vont nous guider lors des prochaines organisations territoriales à venir. ».

Vous trouverez le compte-rendu des échanges de ces journées sur intranet.

Rendez-vous en mai 2016 pour les prochaines journées études de l'ARTLH à Brest sur l'« Evolution et perspectives des transports et de la logistique au sein des Groupements Hospitaliers de Territoire ».

Application de la culture qualité au sein du pôle logistique

Dans l'objectif de satisfaire les exigences des certifications ISO 14001 (prise en compte de l'impact environnemental et économique) et ISO 9001 (satisfaction du client tant sur le plan visuel que bactériologique), la blanchisserie a modifié ses process de lavage à trois niveaux différents :

1. Modification du process de désinfection.

L'eau de Javel a été ainsi remplacée par de l'acide péracétique, agent oxydant très puissant. N'ayant plus besoin de neutraliser l'acide présent dans les produits, une consommation d'eau de moitié est enregistrée par la blanchisserie qui passe de 12 litres d'eau par kilo de linge à 6 litres. Cette utilisation a également permis de réduire les risques liés à la manipulation de produits chimiques, améliorant ainsi les conditions de travail des agents.

2. Diminution de la température de l'eau.

La température de lavage est passée de 85°C à 60°C, tout en conservant une hygiène du linge irréprochable tant au niveau visuel que microbiologique et en permettant ainsi des économies d'énergie.

3. La mise en place d'échangeurs thermiques qui ont permis la récupération de calories et là encore de faire des économies d'énergie significatives.

« Nous voulons être dans une démarche de progrès visant à l'amélioration des performances internes mais aussi de la satisfaction des clients tout en prenant en compte l'impact environnemental » souligne Catherine DIALLO, ingénieur blanchisserie et restauration, cellule HSQE du pôle logistique.

Le pôle logistique du CHU c'est :



1 pôle couvrant 22 000 m²



Plus de 9 activités : restauration, quais et magasins généraux, pharmacie, stérilisation, blanchisserie, ateliers, ambulances et transports.



2 800 tonnes de déchets collectés



2 millions de repas produits chaque année



8 millions de pièces de linge traitées



880 000 kilomètres parcourus par les véhicules.

QUALITÉ : MIEUX COMPRENDRE LA CERTIFICATION V2014

Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims s'engage dans la procédure de certification V2014, démarche novatrice d'amélioration et de sécurisation des pratiques reposant sur une analyse collective et pluridisciplinaire du parcours des patients.



Certification et politique d'amélioration Qualité et Sécurité

Obligation légale depuis 1996, la certification des établissements de santé est pilotée par la Haute Autorité de Santé (HAS).




Tous les quatre ans, les établissements de santé participent à une procédure d'évaluation externe dont l'objectif est d'apprécier le niveau de qualité et de sécurité des soins délivrés aux patients. Depuis un an, le CHU de Reims se prépare dans la perspective d'une nouvelle procédure, appelée V2014. Elle se concrétisera par la venue de professionnels de santé missionnés par la HAS, appelés « experts visiteurs », qui se rendront sur le terrain, en mars 2016, pour évaluer la sécurité des prises en charge et la satisfaction des patients.

Afin de répondre au mieux à ces enjeux, l'établissement s'emploie à conduire une politique d'amélioration de la qualité de la prise en charge et de la sécurité. Celle-ci repose sur l'analyse des besoins, sur le niveau de qualité attendu par les patients ainsi que sur l'engagement et les valeurs partagés par l'ensemble des professionnels de l'établissement. Cette politique se décline en trois axes stratégiques :



Docteur Florence Bureau-Chalot
Coordonnateur de la Gestion des Risques, nommée depuis le 1^{er} janvier 2015.

En collaboration avec le Président de la Commission Médicale d'Établissement et en lien avec la Direction Qualité et Gestion des Risques, elle veille à la mise en œuvre de la politique d'amélioration de la qualité et de la sécurité.

1.  Améliorer la qualité et la sécurité des patients à travers le développement de l'expertise des professionnels de santé au service de la qualité et la sécurité et par le respect des obligations réglementaires en matière de qualité de la prise en charge, de la sécurité
2.  Impliquer les usagers en tant que témoins précieux sur l'amélioration de sa prise en charge
3.  Renforcer et diffuser la culture qualité et gestion des risques grâce au déploiement d'outils au service de la qualité et de la sécurité, d'une culture de l'évaluation et de la promotion de la qualité de vie au travail.

ZOOM sur ... Les étapes de la procédure de certification V2014



*Les thématiques traitées dans le compte qualité	Noms des pilotes référents au CHU
Management de la qualité et gestion des risques	Mme de Tommaso, Dr. Bureau Chalot
Qualité de vie au travail	M. Salvi, M. Brugeat, M. Raout, Dr. Touche
Gestion du risque infectueux	Pr. Pietrement
Parcours du patient	Dr. Bureau-Chalot, Mme Leonard
Droits des patients	Mme Dupont
Prise en charge de la douleur	Dr. Devy-Michel
Prise en charge et droits des patients en fin de vie	Dr. Devy-Michel
Dossier patient	M. Dr. Mérol
Identification des patients	Mme Khaznadj
Management de la prise en charge médicamenteuse	Dr. Hettler
Prise en charge des urgences et soins non programmés	Dr. Carolet, Dr. Digeon, Mme Delecray
Management de la PEC du patient au bloc opératoire	Pr. Ducasse, Pr. Malinovsky, Mme Moncuy
Management PEC du patient dans les secteurs à risques :	
<i>imagerie interventionnelle</i>	Pr. Marcus, M. Tourneux
<i>endoscopie</i>	Dr. Volet
<i>salle de naissance</i>	Mme Messieux
Gestion du système d'information	M. Cazorla
Biologie	Dr. Brodard
Stérilisation	Dr. Caulet
Don d'organes et de tissus	Dr. Reiter-Chenel



Le compte qualité, nouvel outil d'amélioration de la qualité

Ce document est transmis tous les deux ans à la HAS, il est un outil d'échange entre elle et le CHU. Ce tableau de bord priorise les risques identifiés par thématique en matière de qualité et sécurité et propose des plans d'actions avec les axes prioritaires dans le domaine de l'amélioration de la qualité et sécurité des patients.

A travers le compte qualité l'établissement s'engage à mener le plan d'actions global qui s'articule autour de quatre grands domaines : la communication, la formation, l'organisation, le développement et la diffusion de la culture qualité et gestion des risques.

Une gouvernance novatrice

Le CHU de Reims a élaboré un dispositif de gouvernance reposant sur une approche méthodique et cohérente à trois dimensions :

- Une dimension stratégique, grâce à la mise en place d'un Comité de pilotage dont les missions sont de coordonner la politique globale d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité, et de piloter les démarches de certification de l'établissement.
- Une dimension de coordination et de management : l'une des nouveautés de la V2014 est la désignation de pilotes pour chaque thématique du compte qualité. Ceux-ci ont été formés pour analyser leur thématique et ont été accompagnés par une cellule d'accompagnement interdisciplinaire et d'appui (CECOIA).
- Une dimension opérationnelle : un réseau de référents qualité et gestion des risques est constitué. Ils sont le relais de la politique d'amélioration qualité et sécurité dans les pôles d'activité et participent au déploiement de la démarche sur le terrain. Par ailleurs, les patients sont également engagés à travers la méthode du patient traceur, démarche qui consiste à l'auditionner sur sa prise en charge tout au long de son parcours de soins.

Le « Patient Traceur », nouvelle méthode d'évaluation des pratiques

La méthode dite du « patient traceur » consiste à analyser la prise en charge d'un patient tout au long de son parcours, de son arrivée jusqu'à sa sortie.

L'objectif de la démarche est d'évaluer à travers l'expérience de soins d'un patient, les modalités de sa prise en charge autour de son dossier et avec la participation de l'utilisateur, des professionnels qui sont en lien direct avec sa prise en charge. Ce procédé place le regard des équipes des unités au cœur des parcours de soins. Au CHU, cette démarche a été réalisée durant cet été auprès de quelques services pilotes. Elle va être déployée durant les prochains mois sur l'ensemble des pôles d'activité de l'établissement avec la collaboration des référents qualité et de volontaires souhaitant s'approprier l'outil.

La finalité sera d'évaluer les services de soins, d'associer les équipes des unités à travers les actions d'amélioration de la qualité et de la sécurité pour le bien être du patient.



UN PAS DE PLUS VERS LA MUTUALISATION

La loi de bioéthique de 2004, modifiée en 2011, fait de la question du don d'organes une priorité nationale. C'est dans ce sens que le CHU de Reims et le CH de Châlons-en-Champagne ont signé, le lundi 28 septembre, une convention de mutualisation des coordinations hospitalières des prélèvements d'organes et de tissu.



Une première régionale

C'est la première fois que des coordinations hospitalières de prélèvements d'organes mutualisent leurs services dans la région Champagne-Ardenne. Les échanges de savoir-faire entre les équipes améliorent leur professionnalisation ce qui permet avant tout d'améliorer la prise en charge des donneurs et de leur famille. Ainsi, trois infirmières rémoises et une infirmière châlonnaise assurent une ligne d'astreinte unique pour les deux établissements dans le but d'assurer une continuité dans la prise en charge. « *L'échange de nos compétences et la mutualisation vont permettre de développer notre savoir-faire et notre savoir-être pour optimiser la prise en charge des donneurs et de leurs proches* », indique Claire Pionnier, infirmière coordinatrice du CH de Châlons-en-Champagne.

Deux années de coopération

Depuis 2013, infirmières rémoises et châlonnaises se sont rencontrées régulièrement afin de se former à leurs approches respectives dans la perspective d'une future mutualisation qui a vu le jour le 1er septembre 2015. Désormais des protocoles communs ont été définis, « *les échanges entre les deux équipes, la mise en commun des différents documents et procédures ainsi que le travail sur les deux sites permettent un enrichissement personnel et professionnel de chacun des acteurs* », souligne Daphnée Stevenot, infirmière coordinatrice du CHU de Reims. L'équipe accueillera bientôt deux nouvelles infirmières châlonnaises et une infirmière rémoise qui sont en cours de formation. La signature de cette convention vient sceller cette coopération innovante.

LES CUMP :

Agir contre la souffrance psychique en cas d'urgence

Créées par la circulaire du 28 mai 1997 suite à l'attentat du RER B Saint-Michel à Paris, les Cellules d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) constituent en France un dispositif de prise en charge des personnes adultes et enfants traumatisées sur le plan psychique dans des situations d'urgence collective (catastrophes, attentats...). Ces cellules sont constituées au sein de l'établissement de santé siège du service d'aide médicale d'urgence (SAMU).

Le rôle de ce dispositif est la prise en charge précoce des personnes en état de souffrance psychique aiguë (état de stress dépassé, de prostration, de sidération...) dans les suites d'événements catastrophiques impliquant un grand nombre de personnes et/ou à fort retentissement psychologique. Le but est de repérer et traiter

les personnes qui deviennent un danger pour elles-mêmes, sous le coup de l'angoisse et de la panique. A noter que les CUMP n'ont pas vocation à assurer le suivi prolongé de ces personnes, qui seront alors orientées vers les professionnels de santé susceptibles de poursuivre leur prise en charge.

Le dispositif CUMP, est déclenché à l'initiative du SAMU, après accord du psychiatre coordonnateur. Il est constitué de structures régionales et départementales, placées chacune sous la coordination d'un médecin psychiatre coordonnateur, pour chaque région et département, nommé par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé. Le 10 avril 2015, le DG de l'ARS a nommé Monsieur le Docteur Bouazzaoui Faycal, praticien hospitalier au pôle psychiatrie adulte, comme psychiatre référent régional. Il a comme objectif de mettre en place

la CUMP régionale en assurant la coordination, l'harmonisation et la communication entre les différentes CUMP départementales de la région, ainsi qu'un rôle d'interface avec le coordonnateur national de la CUMP.

Le département de la Marne dispose d'une CUMP 51. Elle est composée de personnels volontaires de l'Etablissement Public de santé mentale de la Marne EPSMM, de la psychiatrie adultes et de la pédopsychiatrie. Ainsi, psychiatres, psychologues et infirmiers spécialisés sont spécialement formés à ce type d'urgence.

Le 27 avril 2015, le SAMU du CHU et l'EPSMM ont signé un schéma type d'intervention de la CUMP pour le département de la Marne. Ce document organise les modalités pratiques d'engagement, de déclenchement et d'intervention de la CUMP 51.



LES ETUDES PROMOTIONNELLES : UN DISPOSITIF « GAGNANT-GAGNANT »

Les études promotionnelles permettent aux agents d'obtenir un diplôme paramédical, socio-éducatif et médico-technique tel que le diplôme d'AS, d'IDE, de cadre de santé etc. Dans ce cadre, les agents peuvent envisager une évolution professionnelle : un Agent des Services Hospitaliers peut ainsi devenir aide-soignant, l'aide-soignant peut évoluer vers le métier d'infirmier, l'infirmier peut se spécialiser en infirmier anesthésiste ou infirmier de bloc opératoire ou encore envisager une carrière de cadre de santé etc. Le dispositif suppose donc de réussir le concours d'entrée à l'école formant au diplôme visé.



Afin d'accompagner les agents dans cette démarche, l'établissement propose chaque année dans le cadre du Plan de formation des préparations aux concours. Ces formations sont dispensées par l'Institut Régional de Formation et permettent aux participants de valider leur obligation de DPC. Les agents formulent ainsi leur souhait au cours de leur entretien de formation. Leur candidature est ensuite examinée au cours de l'année par la Direction des Ressources Humaines. Les agents dont la demande est acceptée peuvent participer au programme de formation leur permettant de se préparer au mieux aux épreuves du concours visé.

En 2015, 7 agents suivront la préparation au concours aide-soignant et 6 agents participeront à la préparation au concours IDE.

Dès la réussite aux épreuves, les agents peuvent demander une prise en charge de leurs études au titre des études promotionnelles. La démarche à suivre est indiquée dans une note de service émanant de la Direction des Ressources Humaines qui paraît en mai de chaque année.



Réussite aux concours 2015

- Institut de Formation en Soins Infirmiers : **8 agents**
- Ecole d'Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'Etat : **6 agents**
- Institut de Formation des Cadres de Santé : **6 agents**
- Institut de Formation des Aides-Soignant(e)s : **6 agents**

Les trois-quarts des demandes de prise en charge en études promotionnelles de la part d'agents ayant réussi le concours d'entrée en 2015 ou auparavant ont pu être satisfaites. Ainsi, 32 agents peuvent cette année bénéficier d'un financement pour suivre leur formation pour un coût total de 2 100 000 euros. Pendant la période de scolarité, l'agent conserve son traitement et les indemnités à caractère familial. L'agent, qui à l'issue des études promotionnelles, obtient le diplôme visé, s'engage à servir l'établissement pendant une durée égale au triple de celle de la formation, dans la limite de 5 ans. A travers ce dispositif, force est de constater que

la politique d'évolution et de promotion sociale de l'établissement est très forte. En engageant une part importante des crédits de formation pour des études promotionnelles, le CHU propose à ses agents des perspectives de promotion sociale et de développement personnel. Pour l'établissement et dans une logique de Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences, les études promotionnelles sont une réponse pour garantir des compétences, motiver et fidéliser ses agents, anticiper les départs, etc. C'est par ce lien entre la volonté individuelle et la volonté collective que les études promotionnelles sont un dispositif « gagnant-gagnant ».

Interview de Lise GUIO, aide-soignante , médecine gériatrique

Pourquoi avez-vous demandé à suivre la préparation au concours d'infirmière ?

LG : « J'avais passé le concours une première fois en me préparant seule aux épreuves. Les résultats m'ont montré que mes connaissances étaient insuffisantes et qu'il était nécessaire que je sois davantage préparée ».

Qu'est-ce que la formation vous a apporté ?

LG : « Elle m'a apporté des outils et de la méthodologie pour traiter l'ensemble des situations. Beaucoup de sujets ont été traités au cours de la formation ».

Quelles étaient vos difficultés avant de commencer la formation ?

LG : « L'analyse de situations était très difficile pour moi. Je ne savais pas non plus faire les synthèses, je faisais plutôt de la restitution d'informations. Je me rends compte aujourd'hui que j'étais en difficulté pour traiter les sujets ».

Comment s'est passée votre rentrée à l'IFSI ?

LG : « Elle s'est bien passée, il faut maintenant fournir beaucoup de travail pour réussir ».



AGENDA



OCTOBRE

11

Run in Reims

En partenariat avec ONCOCHA



Du 12 au 16

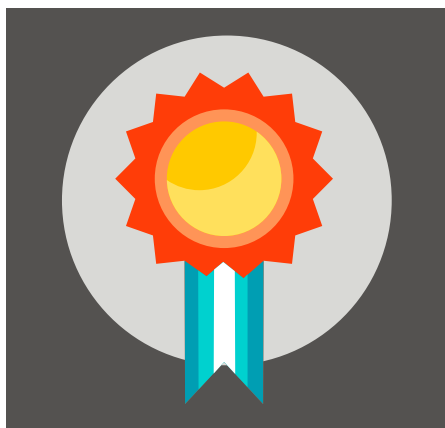
Semaine du goût

Animations et lieux sur la page d'accueil intranet



16

Remise des médailles au personnel



29

Journée mondiale des Accidents Vasculaires Cérébraux

Hall de l'Hôpital Robert Debré,
10 h - 16 h



NOVEMBRE

5

Journée des éditeurs à l'IRF
IRF - salle 4, 10 h - 15 h



7

10e anniversaire de l'Unité de Chirurgie Ambulatoire
Portes ouvertes 13 h - 16 h



14

Journée CAP Avenir Santé à l'IRF
IRF, 13 h 30 - 17 h



24

Journée de la sécurité des patients

Hall de l'Hôpital Robert Debré,
10 h - 16 h



24

« Les corps réinventés »

Vernissage de la production
artistique collective des patients
de l'hôpital Sébastopol.

Hôpital Sébastopol, 17 h





Photographie réalisée dans le cadre de la mise en ligne de la nouvelle page de la chirurgie orthopédique et traumatologique sur le site internet du CHU.

Pôle locomoteur.

Prochaine sortie de votre journal en décembre numéro spécial fin d'année.
A vos articles ! Envoyez-nous vos suggestions d'articles ou d'agenda à l'adresse
communication@chu-reims.fr

